ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N º I-860

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 19

Supprimer l'alinéa 44.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de dire réellement ce que l'on veut faire de l'ADEME : soit il s'agit d'une entité qui peut planifier son budget et bénéficier d'une certaine indépendance, soit elle est une lourdeur pour l'État, d'ailleurs contraint de lui accorder une rallonge budgétaire, et il convient de se passer de cet entité et de rationaliser le fonctionnement de l'État à ce sujet.

Un simple retrait d'attribution d'une taxe n'est pas une indication assez claire.